MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I S S N. 0758 2390

Avertissements agricoles ®

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

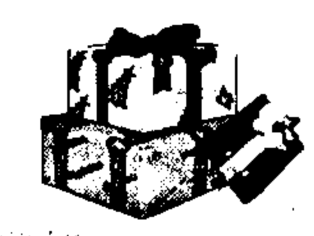
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD B.P. 177 21205 BEAUNE Cédex
ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

☎ 80.26.35.45

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin 28 - 20 décembre 1995

JOYEUX NOEL
ET
HEUREUSE ANNEE 1996



COLZA

L'état des cultures est satisfaisant. Des élongations prématurées des tiges sont observées dans un certain nombre de parcelles.

Comptages larvaires : les comptages réalisés début décembre sur le réseau montrent des taux d'infestation très faibles en larves de charançon du bourgeon terminal et d'altises.

Trois cas d'infestation sont signalés en parcelles non protégées à l'automne : Massangis (89) et Comblanchien (21) (infestations de charançons du bourgeon terminal), Authume (39) (altises) mais les populations sont inférieures au seuil de nuisibilité.

Préconisation : Traitement de rattrapage inutile.

CEREALES

Stade : Début à plein tallage.

Pucerons

La recherche de JNO a été effectuée fin novembre sur une vingtaine de parcelles. Plus de 30 % se sont révélées positives à l'analyse ; il s'agit de parcelles infestées précocément et fortement (Plaine du Jura,...). Les observations réalisées vers le 10/12 montrent que les baisses de température de fin novembre-début décembre ont peu modifié le pourcentage de pieds porteurs ; Mais l'activité des pucerons a nettement diminué et les populations restantes ont peu de chance de retrouver des conditions favorables pour se multiplier à nouveau. Sauf retournement de situation peu probable, les traitements deviennent inutiles.

Piétin-verse

➡L'évolution de la maladie en 1995 et ses conséquences

■Une année à piétin-verse

La douceur relative de l'hiver 94/95, a favorisé un développement rapide de *pseudocercosporella herpothrichoïdes* responsable du piétin-verse : le second cycle du champignon débutait dès les premiers jours de janvier (un troisième cycle a même souvent été possible dernière quinzaine d'avril). Cela s'est traduit par :

. un pourcentage, proportionnellement plus élevé que les autres années, de pieds porteurs de symptômes dès le stade épi 1 cm fin février-début mars,

. l'explosion des symptômes début (et courant) mai sur tous les semis.

. un pourcentage de section nécrosée élevé.

Les résultats de suivi des parcelles des "noyaux piétin-verse" témoignent de l'importance de l'attaque : **1995 apparaît dans tous les secteurs comme l'une des années où l'intensité piétin-verse est la plus élevée** *(cf graphiques 1 à 3)*.

CEREALES

Bilan piétin-verse

MAIS

Bilan charbon des inflorescences

P45

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTE Directeur Gérant G. RIFFIOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

■Des pertes de rendement "limitées"
Dans les essais réalisés en Bourgogne et Franche-Comté cette année, le premier traitement fongicide a apporté un gain de 5 à 13 quintaux (7 quintaux en moyenne). Si l'on retire l'effet du T1 sur septoriose précoce **"l'effet piétin-verse" peut être chiffré** au travers de ces essais **à 4-6 qx/ha en l'absence de verse** ; la dernière décade de mai, très pluvieuse et les températures de début juin (relativement fraîches) ont, comme en 94, minimisé les risques d'échaudage et donc atténué les pertes dues au piétin-verse.
■Un accroissement de l'inoculum
Cette conséquence n'est pas directement mesurable ; ses répercussions se traduiront par une augmentation du risque pour les deux prochaines campagnes (95/96 et 96/97) dans les parcelles plus fortement attaquées et mal protégées en 1995.

➥Types de souches
(voir graphes 4 et 5)
L'analyse des souches réalisées par le laboratoire du SRPV de Beaune confirme la **dominance des souches rapides en Bourgogne et dans le Jura** ; la Haute-Saône (et le Doubs) présentant toujours un équilibre entre souches lentes et souches rapides.
Vis-à-vis de la résistance aux fongicides, la campagne 95 confirme les observations de l'année 94 :
- le phénomène "souches peu sensibles au prochloraze" reste marginal dans nos régions,
- le niveau atteint par les souches Ib (peu sensibles aux triazoles) **devient préoccupant dans le Nivernais (89 %)**, le Sénonais (75 %), et dans une moindre mesure, la plaine Dijonnaise (60 %). Même si cette résistance au laboratoire ne signifie pas automatiquement une baisse d'efficacité importante au champ, il convient d'être vigilant d'autant que les triazoles ne sont pas actives sur les souches lentes et que certaines irrégularités d'action sont parfois observées au champ.

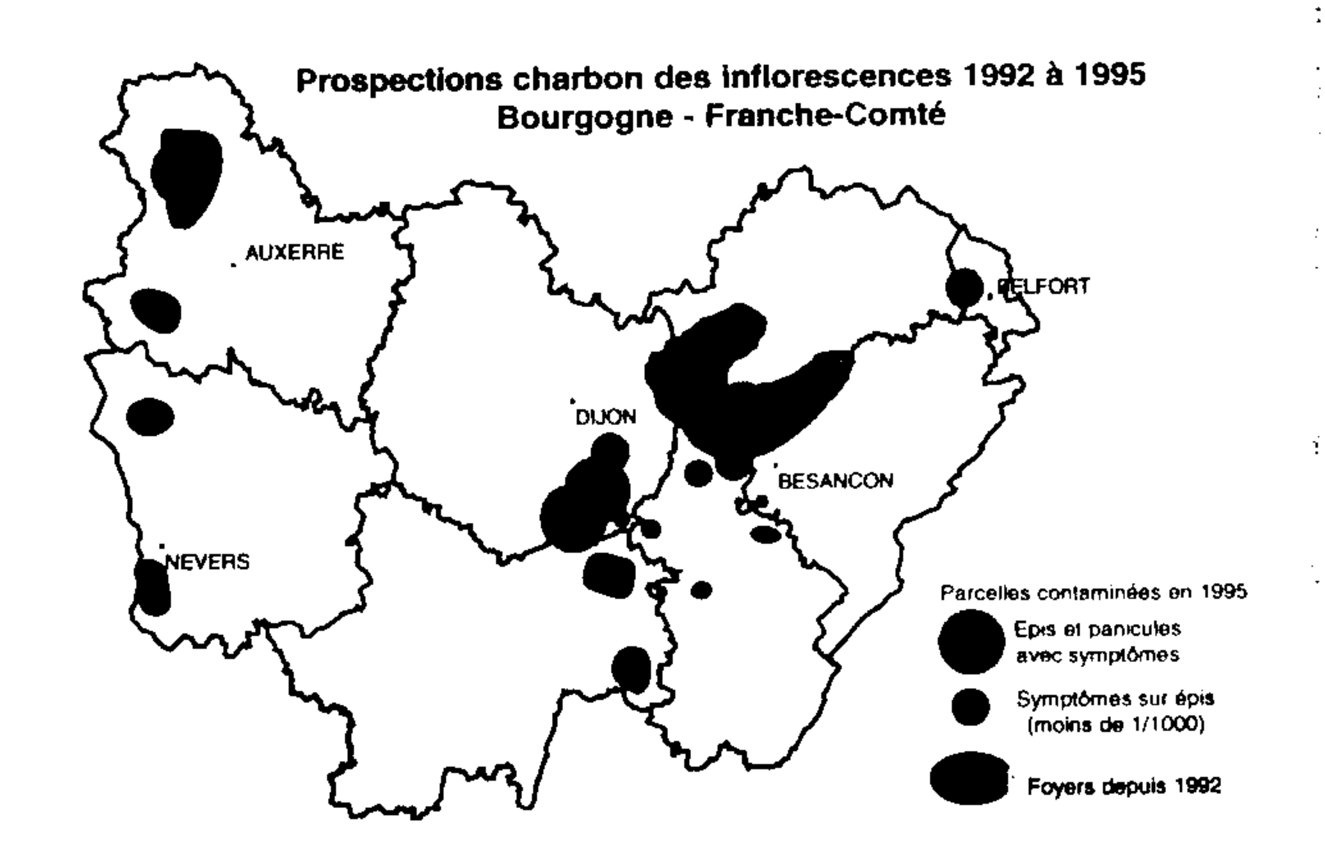
➥Quelles conséquences pour 1996 ?
Le principe général de lutte contre le piétin reste identique à celui de 1995 :
■appréhender le risque parcellaire par l'un des moyens disponibles :
. **l'approche agronomique des situations à risque** permise par la faible mobilité du champignon. Les grilles SRPV d'évaluation du risque piétin-verse élaborées en 1995 permettent de quantifier les principaux facteurs de risque : type de sol, précédent/antéprécédent, date de semis,...
. **le kit de diagnostic précoce** (DIAGNOLAB) indique le risque en sortie d'hiver (au stade épi 1 cm) ; il n'offre cependant qu'une image à un instant donné puisqu'il ne tient pas compte de l'évolution climatique qui suit le prélèvement (sécheresse en 1993, contamination de printemps en 92 et 94).
Les résultats des tests réalisés ces dernières campagnes montrent que pour un niveau inférieur à 10 UA, le kit permet de bien déceler les parcelles ne justifiant pas d'intervention. Au-delà de ce seuil l'interprétation reste délicate.
. **la modélisation** : le modèle TOP élaboré par le SRPV permet une description des cycles du piétin. Il a permis de caractériser correctement l'année 95.
. **le diagnostic visuel** reste un assez bon critère d'évaluation des risques **en parcelles à souches rapides et en piétin précoce.** *(Le seuil d'intervention est de 15 à 20 % de plantes attaquées avant le stade 1 noeud).* En situations à souches lentes, où les symptômes sont plus tardifs ce critère est peu pertinent.
■Intervenir sur les parcelles à risque avec une (des) matière(s) active(s) adaptée(s) et au stade d'activité optimum.
Avec le prochloraze, la meilleure efficacité sur piétin (50 à 70 %) s'obtient avec un traitement positionné entre le stade "épi 1 cm" et 1 noeud ; elle diminue rapidement après le premier noeud (il en est de même avec les triazoles).
Avec le cyprodinil les résultats varient d'une année à l'autre ; le positionnement est fonction de l'épidémiologie du piétin.
A l'heure actuelle les cultures ont subi deux contaminations ; les températures qui leur ont succédé étant peu propices au développement du champignon, la maladie s'annonce plus tardive qu'en 95. Nous vous indiquerons, début 1996, son évolution.

MAIS

Charbon des inflorescences *(Sphacelotheca reiliana)*

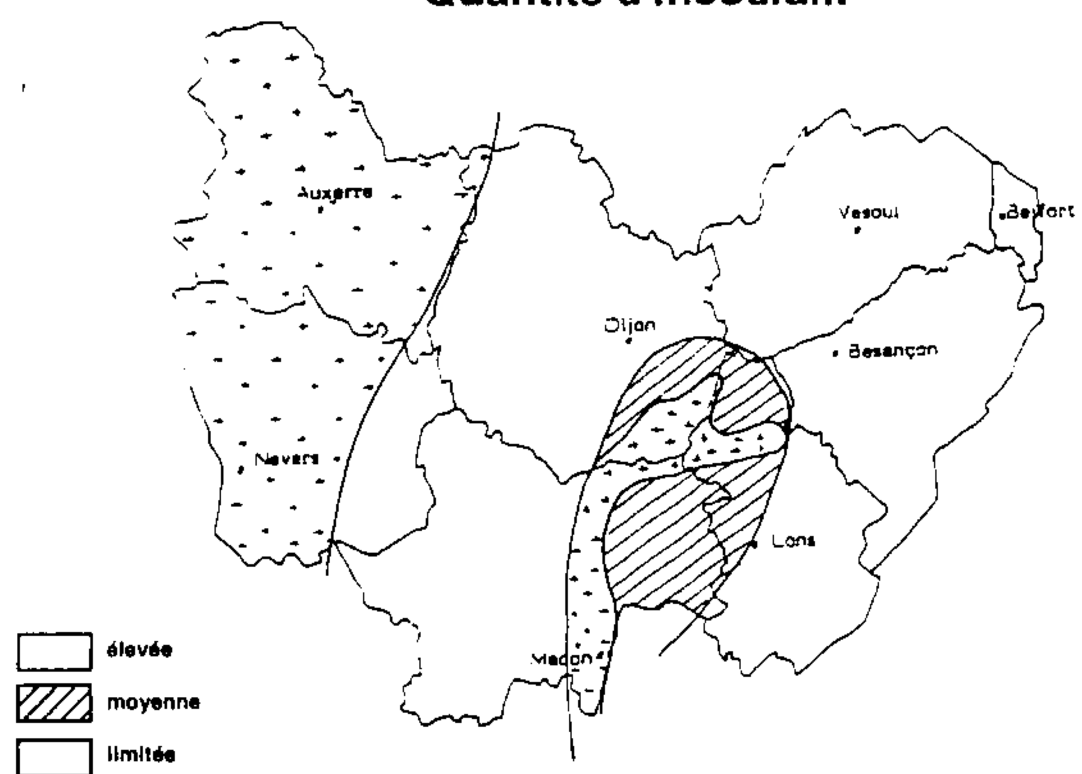
➥Evolution de la maladie
1995, dans la lignée des campagnes précédentes, est une année à faible expression de la maladie : le seuil de nuisibilité (4 à 5 % de plantes touchées) n'a pas été atteint. En fait les conditions climatiques du printemps ont pu contrarier le développement de la maladie : la première décade de mai a permis une végétation très active du maïs alors que l'on sait que le charbon des inflorescences est favorisé par une phase de levée plutôt longue.
Toutefois l'extension géographique de la maladie se confirme et il ne faut pas oublier qu'un secteur déclaré "indemne" en l'absence de symptôme n'est pas forcément sain. De plus, la culture de variétés très sensibles (DK 300, BANGUY,...) constitue une prise de risques non négligeable.

➥La prospection 1995
Il s'agit d'une prospection portant : en Bourgogne sur le Val de Saône (bordure des zones déjà contaminées en Franche-Comté), le secteur de Pouilly S/Loire et les foyers existants dans l'Yonne. En Franche-Comté, un suivi léger a porté sur les secteurs reconnus contaminés ; l'accent a été mis sur les zones toujours indemnes en 1994 : Val d'Amour (Basse vallée de la Loue) et Territoire de Belfort.
La présence de *Sphacelotheca* est confirmée dans l'Yonne dans l'Ouest du Sénonais, en Côte-d'Or dans le secteur de Seurre-St-Jean de Losne et en Franche-Comté dans les vallées de la Saône et de l'Ognon. La première parcelle contaminée a été observée dans le Territoire de Belfort (à Bermont). Deux secteurs à maïs de Franche-Comté restent indemnes : le Sund-

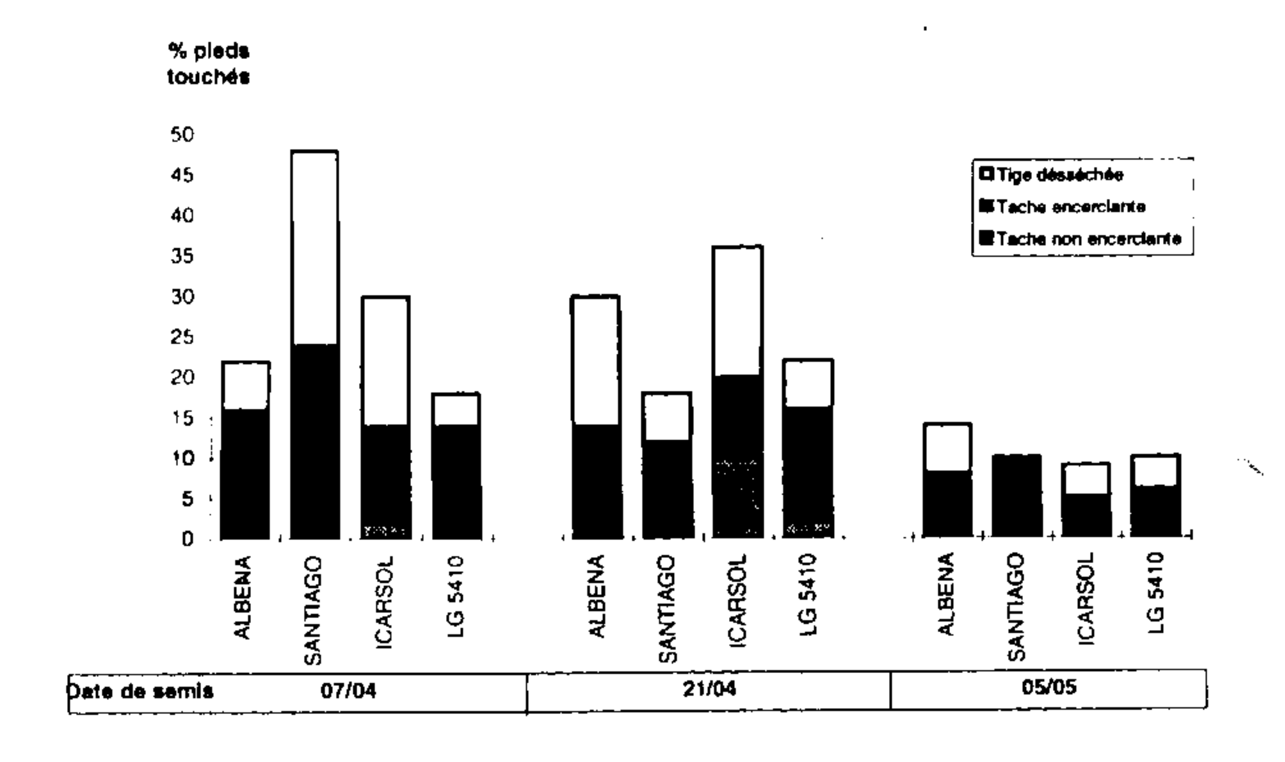


Le "top" sera diffusé dans nos Avertissements Agricoles, permettant de bien positionner les produits autorisés.
Le phoma, considéré comme moins nuisible que le phomopsis, ne donnera pas lieu à des conseils de traitements spécifiques, ceux-ci devant être trop précoces pour espérer toucher également le phomopsis.

Quantité d'inoculum



ISORISQUE 1995 (Ounans)



* * * *

Le Service Régional de Protection des Végétaux de Besançon vous invite à sa **réunion annuelle de synthèse** :

Le **mardi 19 décembre** de 10 h à 16 h 30

au Centre International de Séjour de Besançon
(secteur de la piscine couverte)

Des informations plus précises seront publiées dans la Presse Agricole

Communiqué de Presse

Le 6 octobre 1995 les autorités néerlandaises ont notifié à la Commission européenne et aux Etats-membres de l'Union européenne, la découverte, sur leur territoire, de foyers de la pourriture brune ou brown-rot sur cultures de pommes de terre due à la bactérie Burkholderia (anciennement nommée *Pseudomonas- solanacearum*. 8 cas ont été détectés dont 7 concernaient la variété Bildstar et 1 la variété Spunta.
Le 27 octobre 1995, 36 foyers dont 16 concernant des parcelles productrices de plants ont été officiellement déclarés avec 225 exploitations faisant l'objet d'un suivi particulier de la part du service phytosanitaire néerlandais.
2 autres variétés sont reconnues contaminées : Désirée et Bartina.
Ces chiffres traduisent une situation particulièrement préoccupante à l'égard des risques de propagation de la maladie au sein de l'Union européenne, compte tenu de l'importance du commerce intéressant cette filière, de la faculté de dissémination de la bactérie et de son potentiel de nuisibilité.
Aussi, les autorités néerlandaises ont pris un premier train de mesures visant à limiter l'extension de la maladie. Celles-ci seront prochainement complétées et renforcées par d'autres dispositions décidées au plan communautaire afin d'éviter l'introduction et la dissémination de cet organismes nuisible de quarantaine dans des zones aujourd'hui reconnues indemnes.
Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation a décidé, en accord et avec l'appui des organisations professionnelles, la mise en place d'un dispositif renforcé d'identification et le contrôle des matériels ayant une origine à risque.
Les établissements de production ou de transformation qui, en 1994 ou en 1995, auraient introduit du matériel ayant une origine à risque sont invités à prendre contact, dans les meilleurs délais avec le Service Régional de la Protection des Végétaux de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la région intéressée, pour faire le point de la situation et convenir des éventuelles mesures à prendre. **Cette disposition s'applique également à la campagne d'introduction et de plantation de 1996** qui doit être placée sous haute surveillance en raison des risques en-cours.

P 46

POURCENTAGE DE SECTION NECROSEE

Graphe 1 - Noyaux Bourgogne

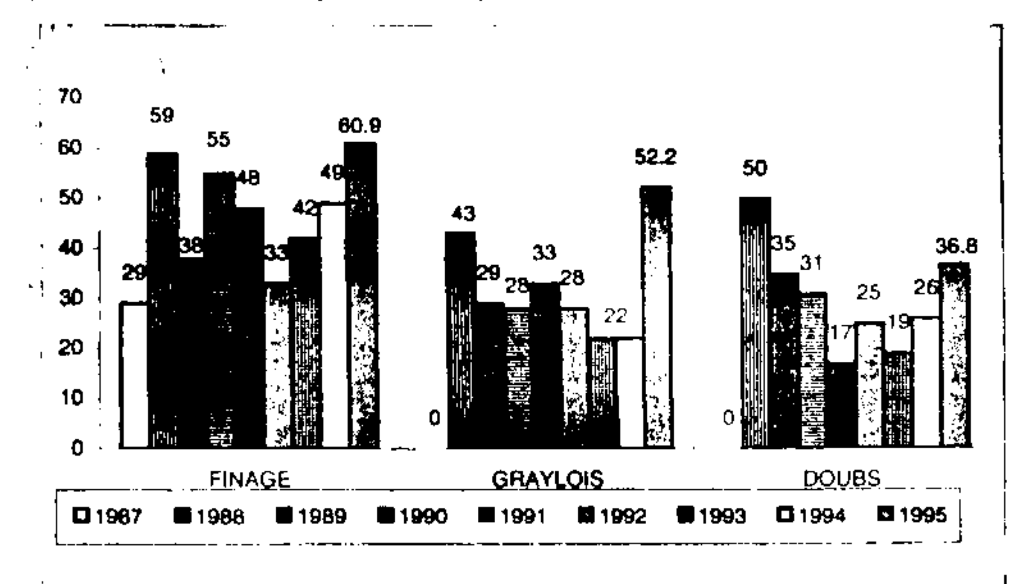
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0

12 31 11 17 9 8 16 27 39
7 8 6 11 9 2 14 20 15
21 16 26 17 28 13 17 36 44

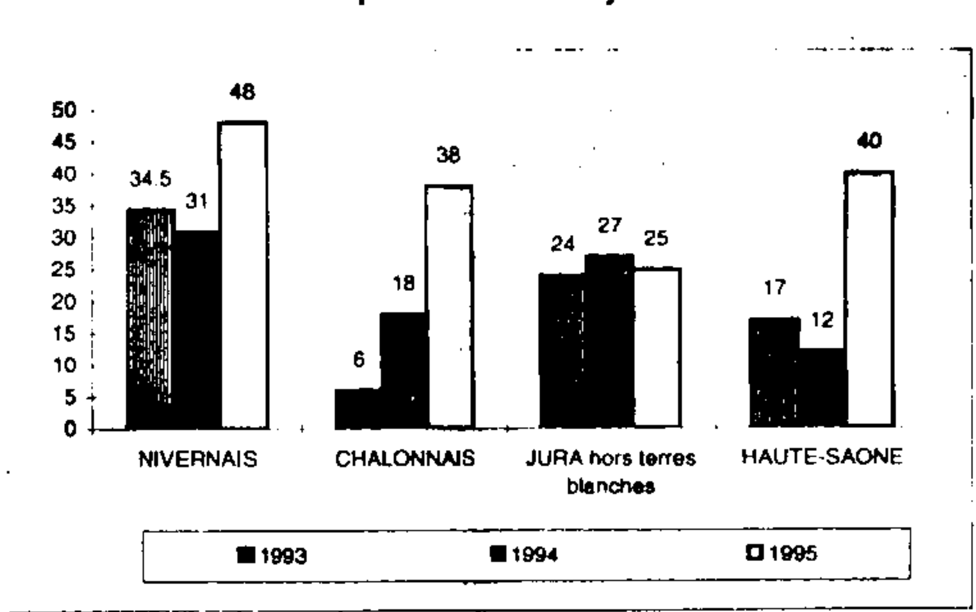
PLAINE DIJONNAISE
CHATILLONNAIS
SENONAIS

1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995

Graphe 2 - NoyauxFranche-Comté

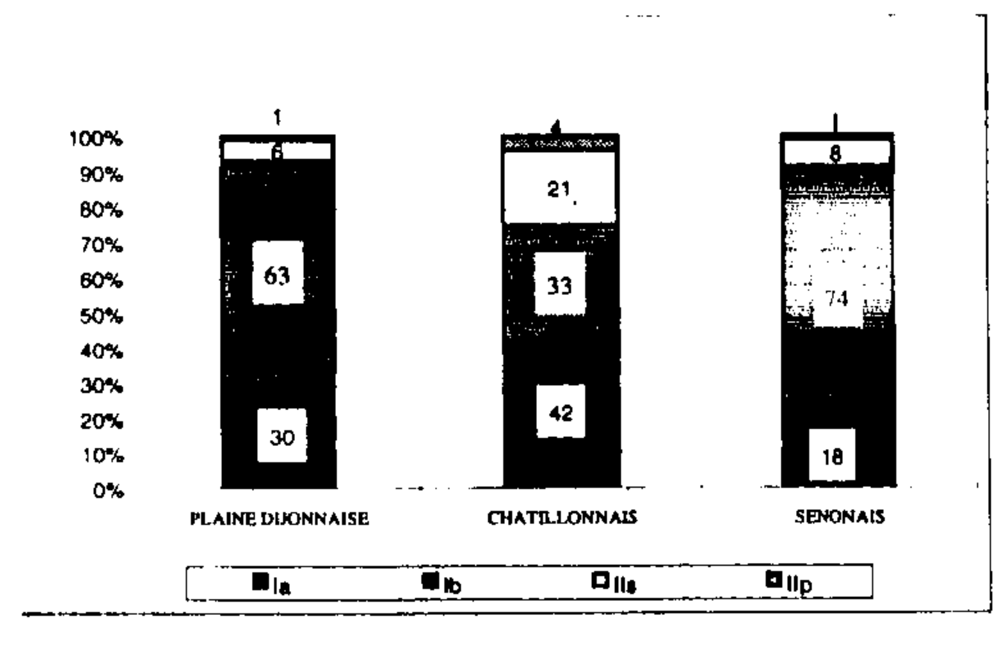


Graphe 3 - hors noyaux

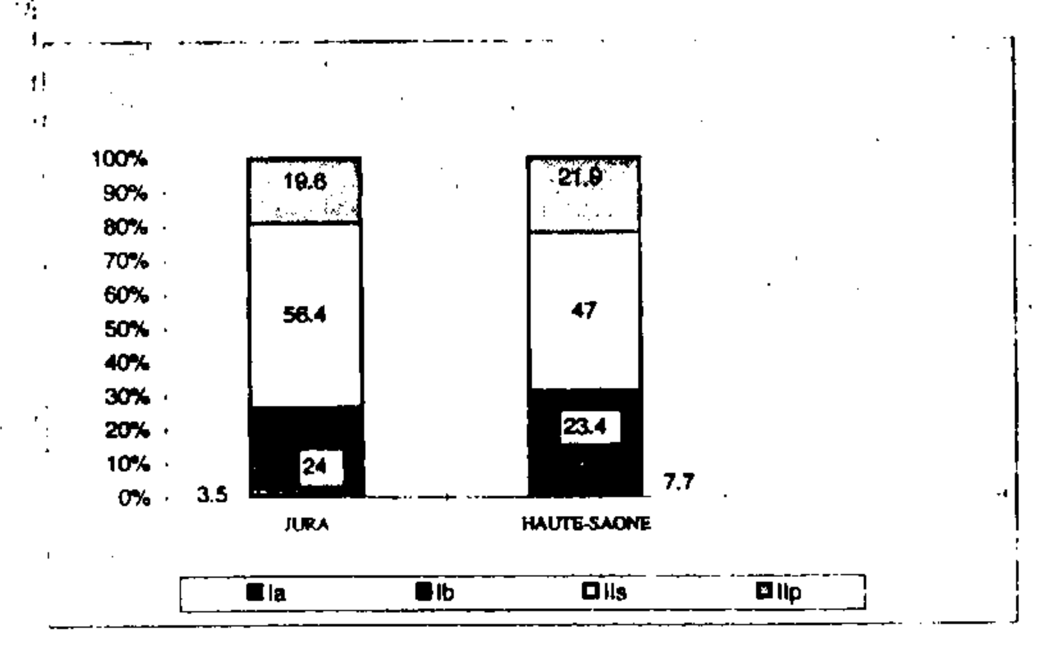


TYPOLOGIE DES SOUCHES DE PIETIN VERSE

Graphe 4 - BOURGOGNE 1995 *(1301 isolats)*



Graphe 5 - FRANCHE-COMTE 1995 *(895 isolats)*



P46